Le quartier du Mirail, à Toulouse, désormais totalement livré à la voyoucratie…

écrit par Jolly rodgers | 27 juin 2019

Le centre commercial de L'Hippodrome dans le quartier du Mirail à Toulouse a déjà connu une casse « économique » avec la fermeture de plusieurs magasins.

Mais, depuis janvier dernier, les enseignes "survivantes" vivent dans un climat d'insécurité : dégradations et menaces.

Par Laurent DuboisPublié le 25/06/2019 à 08:08

Après les rideaux tirés, l'espace commercial de L'Hippodrome subit une vague de vitrines brisées.

La « casse » frappe quasiment toutes les enseignes.

Des vitrines brisées

Un nouveau commerce s'est installé il y 2 mois.

A peine ouvert, sa façade a été vandalisée.

Le plus étonnant est le caractère systématique de la casse.

Mais, surtout, l’absence de remise en état.

Un des commerçants fournit une explication.

« Mon assurance m’a demandé d’attendre avant de remplacer la vitrine puisque de toute manière cela va continuer ».

Le professionnel estime qu’il s’agit « de représailles suite au changement de la société en charge de la sécurité ».

Vitrine brisée – Centre commercial L’hippodrome
Un autre commerçant avance la même version des faits.

Une vengeance suite au recrutement d’une nouvelle « boîte » de vigiles.

L’ex prestataire n’aurait pas été reconduit en raison de problèmes avec le respect du code du Travail et une qualité de service jugée insuffisante.

Des soupçons d’extorsion en bande organisée

Si l’hypothèse de “représailles”, avancée par plusieurs commerçants, se confirme les faits sont graves.

Il ne s’agit pas simplement de dégradations volontaires mais d’une tentative d’extorsion.
Réprimée par l’article 312-1 du Code pénal, elle est “aggravée” lorsqu’elle est commise en bande organisée.

La peine prévue est de 20 ans de réclusion criminelle et de 150 000 euros d’amende.

Selon nos informations, des plaintes ont été déposées.

< A moins d’un flagrant délit, les enquêteurs ont peu de chance d’aboutir.

L’omerta est forte dans le quartier “sensible” où est implantée la zone commerciale.

Contacté par France 3 Occitanie, l’ancien gestionnaire de la sécurité récuse les accusations formulées par des commerçants. « Je n’ai plus le contrat depuis janvier 2019.

Je n’étais absolument pas au courant des dégradations et sincèrement je n’imagine pas que ce sont mes ex-salariés qui peuvent faire ça ».

L’ancien prestataire reconnaît que le site est difficile.

Nous avons commencé à assurer la sécurité pendant la construction de l’espace commercial et c’était compliqué. On a eu des menaces. Les couteaux sortaient souvent et on a continué à assurer la sécurité de la galerie commerciale. Là encore c’était compliqué. Il y avait des vols, beaucoup de vols » précise le patron de la société AKD.

Mais le professionnel de la sécurité, originaire du Tchad, a trouvé une solution pour calmer les choses.

« ***J’ai recruté des jeunes des Pradettes et du Mirail. J’ai fait travailler des Noirs et des Arabes et il n’y avait pas de casse quand je gérais le site*** ».

Visiblement, cette époque appartient au passé.

.

Le responsable d’une autre entreprise de sécurité confirme une dégradation du climat.

« Je suis au courant des problèmes à l’Hippodrome, personnellement, si on nous proposait le contrat, je le refuserais. C’est trop compliqué de travailler là-bas. D’après ce que je sais le nouveau prestataire a du mal à trouver des vigiles pour aller bosser là-bas » affirme ce professionnel installé à Toulouse.

`;

Contactée par France 3 Occitanie, la société de sécurité Torann qui gère actuellement le site ne souhaite pas s’exprimer.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/lent-declin-centre-commercial-toulouse-degradations-accusations-extorsion-bande-organisee-1689730.html